

# COMMUNiqué DE PRESSE



## Commission permanente du 17 décembre 2018 (partie 2)

Vendredi 28 décembre 2018

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie lundi 17 décembre 2018, sous la présidence de Didier Robert, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les conseillers régionaux ont examiné et voté près de 300 rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'éducation, de l'économie, du développement durable, du logement, de l'économie circulaire, des chantiers routiers, de la coopération régionale...  
*(Pour rappel, les commissions permanentes prévues en novembre n'ont pu se tenir en raison des manifestations des Gilets jaunes. Ce qui explique la densité de cette séance).*

## L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

**Éducation, bourse, mobilité, environnement, énergie... le Conseil Régional agit, bien au-delà de ses compétences obligatoires pour soutenir le pouvoir d'achat des Réunionnais au quotidien.**

### Aider à la mobilité des Réunionnais

La Commission Permanente a voté une enveloppe budgétaire complémentaire de **2,76 millions d'euros** pour la mise en œuvre des aides à la mobilité 2019.

La Région a mis en place des aides à destination des étudiants réunionnais afin de réduire leurs dépenses liées aux études et leur permettre de suivre un parcours supérieur dans les meilleures conditions. Les conseillers régionaux ont voté une subvention de **656 000 €** pour la mise en œuvre de ces aides, en complément de l'enveloppe de 700 000 € votée en juin 2018.

### Donner accès aux bourses de la réussite pour les étudiants réunionnais

La Commission permanente a décidé de valider les cadres d'interventions d'aides et d'allocations en faveur des lycéens et des étudiants afin de les accompagner dans les parcours de formation.

### Protéger et reconquérir du foncier agricole

La Commission permanente a attribué un montant de **8 760 €** au Groupement d'Intérêt Public « Île de la Réunion Compensation », structure porteuse du fonds de compensation

agricole, au titre du budget de fonctionnement 2018.

### **Maîtriser l'énergie et lutter contre la précarité énergétique**

Les conseillers régionaux ont validé le renforcement du dispositif Chèque Photovoltaïque visant à augmenter le nombre de bénéficiaires en rapport avec le développement du marché pour un montant de **41 116,08 € TTC** à la SPL Energies.

La Commission permanente a validé une modification du dispositif Chèque Photovoltaïque consistant à autoriser, pour les panneaux hybrides produisant simultanément eau chaude solaire et électricité, un coefficient maximum de perte de rendement par rapport à la température de 0,45%/°C et le nouveau cadre d'intervention pour ce dispositif.

## **L'ACTION DE LA RÉGION EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS**

L'investissement, les aides aux entreprises, le développement des chantiers, la formation, permettent une véritable dynamique pour l'activité et l'emploi. A ce titre, la collectivité représente un acteur majeur de la commande publique. L'accès à l'emploi passe aussi par la formation, la Région accompagne chaque année les centres, organismes ou encore associations pour la mise en œuvre de programmes de formations afin que chaque Réunionnais puisse disposer des clés pour réussir, s'insérer professionnellement et s'épanouir.

### **Engager, poursuivre, développer les Grands chantiers / les Routes / les Transports / les Voies vélo / les déplacements à La Réunion**

#### **Pour les chantiers routiers et TCSP**

Dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, les conseillers régionaux ont accordé une enveloppe de **1 638 000,00€** pour permettre la reconstruction de l'ouvrage d'art de la ravine des Grègues.

Pour la réalisation d'un pôle d'échanges au sein de la Zac Portail à Piton Saint-Leu, les élus ont approuvé une enveloppe de **759 500,00 euros FEDER et de 325 500,00 euros Région**.

Toujours dans le cadre du FEDER, une enveloppe de **10 556 840,00€** a été accordée au Département de La Réunion pour le confortement et la sécurisation du barrage du Bras de la Plaine.

Pour poursuivre le programme « Voie Vélo Régionale », près de **1 500 000€** ont été votés (FEDER+Région) pour la réalisation des travaux sur la Section de Saint-Paul – Phase 1 ».

Près de **700 000€** ont été votés (FEDER + Région) pour la réalisation de la « Voie Vélo Régionale – Section de Sainte-Suzanne / Sainte-Marie (de la Ravine des Chèvres au rond point Cerneau)».

Une enveloppe répartie comme suit : **8 687 250 € pour la subvention européenne FEDER et 13 812 750,00 € Région**, a été votée pour la réalisation du nouveau pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD).

Dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, les conseillers régionaux ont par ailleurs validé la demande de subvention de la CIREST pour le projet « Aménagement du TCSP de la rue du Lycée » à Saint-André. Les subventions sont respectivement de **1 560 000,00 € pour le FEDER et 520 000,00 € pour la Région.**

La demande de subvention de la CIREST a été approuvée pour le projet « Aménagement du TCSP de l'Avenue de la République » à Saint-André. Les subventions sont respectivement de **1 020 000,00 € pour le FEDER et 340 000,00 € pour la Région.**

Le prolongement des voies dédiées aux transports en commun de l'Axe Mixte entre le giratoire de Cambaie et le stade P.J Bénard de Saint-Paul a été adopté et les crédits correspondants seront de **1 659 000 € pour le FEDER et 1 106 000,00 € pour la Région.**

La demande de subvention de la CINOR pour le projet « Conception réalisation – Transport par câble entre les secteurs du Chaudron, Moufia et Bois de Nèfles », a été approuvée par les conseillers régionaux. Une enveloppe de **15 000 000 € sera attribuée sur les fonds FEDER.**

## **La formation, une chance pour l'emploi**

### **Mobilité des Réunionnais / Coopération régionale :**

Les élus de la Commission permanente ont validé la demande de subvention pour le projet « Volontaire de solidarité internationale non économique 2018 – qui concerne les Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles, via le programme de coopération européen INTERREG V OI 2014-2020 ». **Financement total de 238 368,00€ (FEDER+Région)**

### **Filière Pêche**

La Commission Permanente a validé :

- une subvention de **131 804,75 €** (105 443,80 € FSE ; 26 360,95 € Région) en faveur de L'Association pour la Gérance de l'École Maritime et Aquacole de La Réunion (l'AGEMAR) qui propose une offre de formations répondant aux besoins de l'activité du secteur pêche / métiers de la mer de l'île.
- la « Convention de Partenariat » entre la Région et la BRED BANQUE POPULAIRE, en faveur des structures de la petite pêche et de l'aquaculture, pour assurer la pérennité des activités économiques et pour créer des emplois en apportant un accompagnement financier.
- l'engagement d'une aide financière régionale maximale de **40 414 €** en faveur de la SAS REUNIPÊCHE à titre de contrepartie nationale dans le cadre de la mesure 69 du Programme Opérationnel FEAMP 2014-2020, pour l'acquisition d'une centrale de froid positif.

### **Filière Audiovisuel**

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **252 000 €** pour le Syndicat des Professionnels de l'Audiovisuel Réunionnais (SPAR) pour la mise en œuvre de formations dans le secteur de l'audiovisuel : «Animateur en expression radiophonique» et «Journaliste en expression radiophonique».

### **Filière gestion des déchets**

La Région Réunion a approuvé le programme de formations Secteur Environnement (Transition écologique et énergétique) 2018-2019 à hauteur de **475 611 €** (Région ; FSE).

### **Filière Tourisme**

La Commission permanente a approuvé le programme de formations du secteur «Tourisme/Hôtellerie/Restauration» 2018-2019 à hauteur de **362 497,50 €**.

### **Filière agricole**

La Commission permanente a approuvé le « programme de formations 2018/2019 » du secteur agricole représentant une enveloppe de **1 606 097,00 €**. Par ailleurs, une subvention de **1 200 000 €** a été votée pour le CFA Agricole de Saint-Paul pour le financement de son programme apprentissage 2018.

### **Filière numérique**

La Commission Permanente a approuvé le programme de formations liées aux métiers de l'image, du son et des nouvelles technologies 2018-2019 de l'Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) à hauteur de **2 380 169,00 €**.

### **Filière artisanale**

La Commission Permanente a approuvé le financement du programme de formations intra entreprises 2018 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion à hauteur de **425 334,85 €**.

La Commission Permanente a décidé de voter une intervention financière de **11 965,58 €** en faveur de 10 bénéficiaires taxiteurs.

### **Filière sanitaire et sociale**

Les conseillers régionaux ont alloué une subvention de **9 103 213,21 €** (financement FSE ; Région) aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) Nord et Sud de La Réunion pour la mise en œuvre du « Programme de formations sanitaires 2018 » des Instituts d'Études en Santé.

### **Formations et accès à l'emploi**

La Commission Permanente a voté une enveloppe de **1 million d'euros** pour le renouvellement du dispositif « Chèque Formation Réussite » qui participe à l'aboutissement d'un projet d'insertion professionnelle ou de création d'activité à court terme.

La Commission Permanente a voté en faveur du CARIF OREF, une subvention globale de **3 052 286,14 €** (FSE ; Région) pour la mise en œuvre de ses missions d'accompagnement des politiques publiques dans le domaine de la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE), et la lutte contre l'illettrisme.

La Région Réunion a voté **35 837,36 €** en faveur du CARIF-OREF pour l'animation de la

cellule Objectif Emploi Grands Projets (OEGP) qui accompagne les personnes employées sur les chantiers dans la suite de leurs carrières, à la fin des travaux, afin d'identifier les solutions et garantir la pérennisation des emplois.

La Commission Permanente a approuvé la demande de subvention du FONGECIF, à hauteur de **8 000 €**, pour le financement d'un conseiller en évolution professionnelle afin d'accompagner au mieux les salariés des chantiers de la Nouvelle Route du Littoral en fin de contrat.

Afin d'accompagner au mieux les Réunionnais dans leur parcours vers l'accès à l'emploi, la Région a voté une enveloppe de **130 000 €** pour la mise en œuvre du Contrat de Plan de Développement des Formations Professionnelles et de l'Orientation (CPRDFOP) 2018-2022.

La Commission Permanente a voté une enveloppe de **1 115 501,93 €** en faveur de la Cité des Métiers pour la mise en œuvre de son programme d'activités.

La Commission Permanente a approuvé le projet de carte pédagogique du futur lycée tourné vers les métiers de la mer qui sera construit sur la commune du Port ainsi que l'ouverture du BTS Technico-commercial option nautisme et services associés au Lycée Léon de Lepervanche dès la rentrée 2019, en préfiguration du futur établissement.

La Commission Permanente a approuvé les termes des deux conventions cadre qui définissent les modalités et les axes de collaboration entre l'Académie de La Réunion, la Région Réunion, la DIECCTE, l'Université de La Réunion, chacun des établissements supports (Lycée Jean Hinglo et Lycée Nelson Mandela) et les représentants des branches le cas échéant, dans le cadre du développement des dispositifs et des actions du Campus des Métiers et des Qualifications Génie civil et éco-construction en milieu tropical et du Campus des Métiers et des Qualifications du Management et services numériques.

### **Aides à la mobilité spécifique pour l'emploi et formation- 2019**

La Commission permanente du Conseil Régional a décidé de :

- poursuivre le projet « Étudier et vivre au Québec » ;
- maintenir l'AMS pour les « anciens » étudiants bénéficiaires depuis 2018 et les années précédentes dans les formations médico-sociales en métropole et en Europe ;
- donner l'accès à l'API, l'ARRPE, l'ASPM et à la Bourse de la réussite aux étudiants inscrits dans les filières de formation médico-sociale pour les nouveaux étudiants inscrits en formation médico-sociale en métropole à la rentrée de 2019 ;
- donner l'accès à l'AMPE, l'ARRPE, l'ASPM et à la Bourse de la réussite aux étudiants inscrits dans les filières de formation médico-sociale pour les nouveaux étudiants inscrits en formation médico-sociale en Europe (hors métropole) à la rentrée 2019 ;
- poursuivre le « projet de La Rose » avec une ouverture du dispositif aux autres lycées professionnels de l'île ;
- valider les cadres d'intervention.

La Commission permanente a validé la mise en œuvre du programme de formations «**Entreprise d'Entrainement Pédagogique**» (EEP) pour la période 2018-2019 pour un coût global de **751 548 €**.

Les conseillers régionaux ont également validé la modification de l'effectif prévisionnel et la programmation horaire correspondante du programme apprentissage 2017 du CFA de

l'Enseignement Catholique de La Réunion (ECR).

La Commission permanente a approuvé la demande de subvention du :

- CFA de l'Enseignement catholique de La Réunion à hauteur de **887 235 €** pour le financement de son programme d'apprentissage 2018 ;
- CFA de la Fédération des Maisons Familiales et Rurales à hauteur de 357 372,25 € pour le financement de son programme d'apprentissage 2018 ;
- CFA agricole de Saint-Joseph à hauteur de **1 199 572, 90 €** pour le financement de son programme apprentissage Agricole et Agroalimentaire 2018 ;
- de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion à hauteur de **10 902 461,88 €** de son programme d'apprentissage 2018.

La Commission permanente a décidé d'allouer à la Chambre de Commerce et d'industrie de La Réunion une subvention régionale de **830 914 €** pour son « Programme d'activités de l'école de gestion et de commerce de La Réunion (EGCR) pour l'année scolaire 2018-2019 ; **5 920 091 €** pour son Programme Apprentissage Commerce et Services, Industrie et BTP 2018 ; **3 100 000 €** pour son Programme Apprentissage Hôtellerie Restauration 2018.

La Commission permanente a décidé de valider le programme de formations BTP 2018-2019 pour un coût global de **693 227,50 €** et la mise en œuvre du programme de formations « ATELIER D'APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE – PUBLIC ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI » (3A) pour la période 2018-2019 pour un engagement de **400 000 €**.

La Commission permanente a attribué la somme maximale de **120 000 €** au RSMAR au titre de la contrepartie publique nationale (CPN) dans le cadre de son programme de formations 2018.

La Commission permanente de la Région Réunion a décidé d'attribuer à l'Association pour la Recherche et la Formation en Intervention Sociale Océan Indien (ARFIS OI) une enveloppe d'un montant maximal de **4 795 471,46 €** pour la mise en œuvre du programme de formations sociales 2018 de l'Institut Régional du Travail Social de La Réunion (IRTS de La Réunion).

La Région Réunion a décidé la reconduction du programme de formations aux Compétences Clés, dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, pour un coût de **2 201 764€**.

La Commission permanente a également validé la reconduction du programme de formations « Tremplin vers l'emploi » (TVE - public éloigné de l'emploi) 2018 pour un coût global de **1 203 640 €**.

La Commission permanente du Conseil Régional a décidé de suivre l'avis favorable de la Commission Éducation Jeunesse et Réussite portant sur :

- le financement des achats de places en Licence Professionnelles et en Masters professionnels auprès de l'Université de la Réunion – Service Universitaire de la Formation Permanente (SUFP) – pour l'année universitaire 2018-2019. Elle valide le programme 2018 à hauteur de **231 990 €** au titre des frais pédagogiques et **43 640 €** au titre du défraiement des stagiaires.
- le financement des achats de places en Licence Professionnelles et en Masters professionnels auprès de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) pour l'année universitaire 2018-2019 à hauteur de **125 163,88 €** au titre des frais pédagogiques.

### **Innovation et équipements technologiques numériques**

La Commission permanente du Conseil Régional a décidé d'attribuer une enveloppe globale de :

- **5 000 €** au GIP CYROI pour l'organisation de la manifestation « Village les 10 ans de CYROI, les biotechnologies de demain, ici et à l'international » ;
- **25 000 €** à l'Académie de la Réunion pour la contribution de la Région à la gestion de l'ENT METICE au titre de l'année 2018, dans le cadre de la mission de maintenance des équipements informatiques dans les lycées publics.
- d'engager une enveloppe globale de 270 000 €, répartie comme suit : 180 000 € pour l'acquisition des équipements informatiques nécessaires à la mise en oeuvre de l'intervention de niveau 2 dans les lycées ; 90 000 € pour le lancement de l'audit réseau.

### **Soutenir les entreprises, l'activité, l'emploi**

#### **Aides aux producteurs**

Dans le cadre de ses compétences en matière économique, la Région Réunion a la volonté de rendre les entreprises réunionnaises plus compétitives notamment sur les marchés extérieurs. La Commission permanente du Conseil Régional a décidé d'approuver l'attribution d'une subvention régionale globale de **400 000€** aux organisations de producteurs pour l'expédition de fruits sur l'année 2018, répartie comme suit :

- SCA FRUITS DE LA RÉUNION : **100 000 €**,
- SCA COOP ANANAS RÉUNION : **100 000 €**,
- SA BOYER RÉUNION : **100 000 €**,
- SICA-TR : **100 000 €** ;

La Commission permanente a également décidé d'approuver l'attribution d'une subvention régionale globale de **200 000€** au profit de l'ARIFEL, pour l'affrètement de cargos permettant l'écoulement de la production de fruits en fin d'année vers la métropole. Ainsi que la modification des postes de dépenses du projet de l'organisation de producteurs «ANAFRUIT» suite à un réajustement de leurs actions de structuration de filière, ainsi qu'un soutien financier à hauteur de **40 000 €**.

La Région accompagne les entreprises de l'île dans leur développement et la réalisation de leurs divers projets. Dans ce cadre :

- **35 585,37 €** ont été votés en faveur de l'entreprise librairie papeterie Gérard pour l'acquisition d'un fonds d'ouvrages Jeunesse, d'un fonds d'ouvrages Océan Indien et de serveurs informatiques et logiciels associés. Et **28 771,20 €** pour la création de deux emplois de conseillers à la vente en CDI ;
- **40 000,00 €** à l'entreprise librairie Arc-en-ciel pour des travaux d'agencement et de modernisation de l'espace de vente;
- **28 770,70 €** à l'entreprise Librairie Bulle Do la voie des bulles pour la création de deux emplois de conseillers à la vente en CDI.

Une enveloppe de **47 282,52 €** (FSE; Région) a été votée en faveur de l'ARVISE pour la mise en oeuvre de son programme d'activités 2018.

#### **Aides et subventions aux entreprises pour l'investissement**

Dans le cadre de demandes d'aides à l'investissement des entreprises du secteur de l'Industrie Agro-Alimentaire, la Commission permanente s'est prononcée favorablement

sur l'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **501 534,82 €** répartie comme suit :

- SAS Distillerie Rivière du Mât : 131 123,41€
- SAS LM PACK : 53 083,31 €
- SAS MASCARIN : 98 412,60 €
- CILAM SA : 218 915,50 €

La Commission permanente a validé la 2ème programmation 2018 relative aux demandes de subventions dans le cadre du Plan de Relance Régional en faveur des Communes et des EPCI au bénéfice de 66 projets (dont 25 projets dans le secteur de l'éducation, 18 projets dans le secteur du sport, 12 projets dans le secteur de la culture/socio-culturel/patrimoine, 11 projets dans le secteur de l'aménagement/ERP) pour un montant total de **23 666 974 € HT**, ainsi que les modifications du cadre d'intervention.

La Commission s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention régionale d'un montant global de **2 826,40 €** au titre du dispositif « Projets associatifs numériques » répartie comme suit : 1 326,40 € à l'Association Autour du Vacoa ; et 1 500,00 € à l'Association 2 MOONS.

### **Amélioration de la compétitivité des entreprises**

Considérant que les fiches action 8.01 (dans leur volet ITI et hors ITI) contribuent à l'objectif stratégique de « Compenser les surcoûts liés au transport des marchandises et à l'installation des entreprises afin d'améliorer leur compétitivité » à La Réunion, il a été convenu d'augmenter le plafond des dépenses éligibles d'acquisition de foncier non bâti à 10% des dépenses retenues, et de prendre en compte les modifications réglementaires introduites par le Règlement (UE) n° 2017-1084 de la Commission du 14 juin 2017 (modifiant le Règlement général d'exemption par catégorie dit « RGEC »). La Commission a donc approuvé les modifications de la fiche action 8.01 « Création d'immobiliers d'entreprises et de zones d'activités économiques (hors ITI) ».

La Commission permanente du Conseil Régional a adopté les termes:

- du projet d'Antenne relais SFR « Aire du Tabac » - Saint-Paul. Il s'agit d'un projet de mise à disposition d'une portion de la parcelle ET 39 sise lieu-dit Aire de tabac sur la commune de Saint-Paul, au profit de la Société Réunionnaise de Radiotéléphone, en vue d'y installer une antenne relais.
- de la gestion active du patrimoine. Il s'agit d'une présentation de la cession de la parcelle régionale située sur la commune du Port à la SARL NEO.

### **Action de coopération régionale / développement des échanges économiques**

Les demandes de financement du CLUB EXPORT RÉUNION, pour promouvoir les échanges entre les acteurs économiques publics et privés de la zone océan Indien et amener les entreprises à se développer à l'export, ont été approuvées à hauteur de **335720,99 €** (FEDER INTERREG + Région).

### **Soutien à la recherche et à l'innovation**

Le plan de financement de l'opération intitulée « Ecosystèmes marins » portée par l'Université de La Réunion a été approuvé à hauteur de **147 867, 82 €** (FEDER + Région). Et une subvention de **739 141,26 €** (FEDER + Région + Etat) a été validé par la Commission permanente pour le projet « Matériaux à Changement de Phase, une

innovation pour le BAAt Tropical (MCP-IBAT) ».

La demande de financement du CIRAD relative au projet « Extension du pôle de protection des plantes, construction d'une halle biotechnologique pour la santé végétale et optimisation et aménagement des laboratoires existants » a été validée pour un montant de **7 754 796,58 €** (FEDER + Région + ADEME + CIRAD).

### **Aide au recrutement**

La Commission a validé deux projets de recrutements portés par l'Université de La Réunion à hauteur de **172 211,88€** répartis comme suit :

- le recrutement sur dix-huit mois d'un docteur pour la réalisation d'une analyse détaillée de la composition en métabolites secondaires des éponges bioactives : **72 719,24 €** (FEDER + Région).

- le recrutement sur deux ans d'un docteur pour la réalisation d'un projet dans le thème de définir des scénarios de gestion des biodéchets réunionnais en vue de leur valorisation agricole : **99 492, 64 €** (FEDER + Région).

### **Economie Circulaire**

Portant sur l'attribution d'une subvention régionale aux 25 lauréats de la session 2018 de l'appel à projets « Économie circulaire » co-porté par la Région Réunion et l'ADEME, pour un montant de **380 646 euros**, la Commission permanente a émis un avis favorable sur ce projet qui favorise l'économie des ressources et réduit les impacts environnementaux.

La Commission a validé l'attribution d'une subvention à l'association « Place au Vrac » pour le développement de l'épicerie collaborative « Le Comptoir du Vrac », pour un montant de **38 123 euros**.

La demande de la société coopérative « COOP UNION » relative à la création d'une plateforme coopérative de développement, dans le secteur de l'économie circulaire a été accepté pour un montant de **49 850 €**.

La demande de l'association « Initiatives OI » relative au développement d'une action d'écologie industrielle et territoriale pour la progression des filières de l'économie circulaire dans l'Ouest de La Réunion, pour un montant de **100 000 €** a été validée par la Commission.

Une enveloppe de **9 835€** a été votée pour l'association « Les Rencontres Alternatives », relative aux études en faveur du développement de « La Raffinerie ».

Dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) qui intègre un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire (PRAEC), une enveloppe de **10 000€** a été validée pour les lauréats de la session 2018 de l'Appel à Projets « Économie Circulaire ».

### **Subvention exceptionnelle**

Au regard du contexte social des dernières semaines, le 88ème FAIT MAIN a dû être reporté. Ce réajustement de planning et les annulations auprès des divers prestataires ont engendré une perte financière de l'ordre de 25 000,00 €. Contenu de l'intérêt et de l'importance de la tenue de ces manifestations pour les petites entreprises artisanales

exposantes, la Commission a accordé une subvention exceptionnelle de l'association Arts et Traditions à hauteur de **25 000,00 €**.

### **Soutien aux manifestations à caractère économique**

La Commission permanente a voté une subvention régionale d'un montant maximal de **249 974,22 €**, en faveur de 8 communes et 6 organismes et associations, répartis comme suit :

- **Mairie de Saint-Philippe : 30 000€** pour la Fête du Vacoa
- **Mairie de Bras-Panon : 30 000 €** pour la Foire Agricole
- **Mairie du Tampon : 30 000€** pour Miel Vert 2018
- **Mairie de Trois-Bassins : 23 700 €** pour la Manifestation touristique et de valorisation du tissu
- **Mairie de Cilaos : 19 650 €** pour la Fête de la lentille
- **Mairie de la Plaine des Palmistes : 17 750 €** pour la Fête du goyavier
- **Mairie de Saint André : 12 344,40 €** pour Festi Plante
- **Mairie de Sainte-Suzanne : 6 800 €** pour la Fête de la Vanille
- **Maison des Associations : 10 260,30 €** pour Safran en fête
- **Mairie de Sainte-Marie : 10 000 €** pour la Fête artisanale de décembre
- **Association Arts & Tradition : 15 224 €** pour la 88 ème édition FAIT MAIN
- **URSIAE : 9 137,52 €** pour la Journée Régionale de l'Insertion par l'Activité Economique
- **SEM GEM'PORT : 10 080€** pour Flore et Halle
- **Comité des fêtes :16 404€** pour la Fête du Chouchou
- **Association Arts & Tradition : 13 624 €** pour le Marché artisanal

### **Aide à l'animation économique**

La Commission s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une aide financière régionale de **229 590,00 €** au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de La Réunion en faveur de la réalisation de son programme d'actions pour l'année 2018.

La demande de subvention de la ville de Saint-Philippe d'un montant de **50 000,00 €** pour l'organisation de la manifestation « Magma'Gnifique » 2018 a été validée.

La Commission a approuvé la fiche action 3-20 « Création d'une offre d'hébergement public exemplaire de montagne » du Programme FEDER 2014 2020.

La Commission a pris acte des conclusions de l'étude stratégique de développement portuaire à La Réunion intégrant la faisabilité du Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge, porté par le GIP PPIEBR et visant à développer la micro-région Est.

Dans le cadre du Plan de Développement Rural des Hauts de La Réunion, la Commission a approuvé le financement des projets Leader du TERH GAL OUEST, pour un montant total de **47 703,32 €** réparti comme suit :

- MARTIN Eric Jules : 275,68 €
- CHEVAILLIER Gilles : 1 040,38 €
- MOUNIAMA Xavier : 1 372,89 €
- Institut d'Insertion par l'Innovation 3I : 12 500,00 €
- Théâtre des Alberts : 10 560,39 €
- Association CYBERUN : 11 831,68 €
- Régie Enseignement Artistique du TCO : 10 122,30 €-

La commission a voté la participation de la collectivité régionale au Salon de la Gastronomie des Outre-Mer et de la Francophonie du 1er au 3 février 2019 au Parc des Expositions de Versailles à Paris pour un montant total de **50 000 €**.

La Commission Permanente a aussi approuvé la participation de La Maison de l'Export à l'organisation du Salon International de l'Agriculture, qui se tiendra à Paris Expo - Porte de Versailles du 23 février au 03 mars 2019. Elle vise à soutenir les entreprises réunionnaises dans leur démarche à l'export et dans la conquête de nouveaux marchés extérieurs.

La demande de la Cellule Économique Régionale du BTP de La Réunion (CER-BTP) a été actée à hauteur de **29 347,21 €**, pour son programme d'actions 2018-2019, estimé à un montant global de 65 313,35 €.

Les conseillers régionaux ont approuvé la participation régionale à hauteur de **2 000 000 €** dans le cadre de la mise en place d'un fonds de minoration foncière en faveur du projet Ecocité.

La commission a attribué une enveloppe de **25 000 €** à l'association « CLE VACANCES », dans le cadre du dispositif de soutien aux groupements professionnels, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2018.

Pour la mise en œuvre de son programme d'action 2018, le Conseil régional a voté une enveloppe de **10 000 €** en faveur de l'association Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (URSIAE).

Les conseillers régionaux ont approuvé une subvention d'un montant de **60 000 €** en faveur de l'Université de La Réunion, afin de contribuer aux frais d'accueil des agents de la Région Réunion sur la station SEAS-OI sur une période de trois ans (2018-2020).

### **Aide à l'atelier et chantier d'insertion**

La Commission permanente a attribué une subvention d'un montant global de **142 935 €** au titre du dispositif Ateliers et Chantiers d'Insertion comme suit :

- « Lève la tête mariens » : **30 000 €**
- « Actions Proximité Sainte-Marie » : **30 000 €**
- « Emmaus Grand Sud » : **22 935 €**
- « Intercité Du Grand Ouest » : **60 000 €**
- « AGAME » : **30 000 €**

### **Prime régionale à l'emploi**

Les conseillers régionaux ont approuvé les termes du nouveau cadre d'intervention de la Prime Régionale à l'Emploi : une aide visant à favoriser la création d'emplois et à favoriser le recrutement de personnes en difficulté. Il s'agit d'une prime à l'embauche nouvelle lors de la création d'une activité ou la reprise d'activité.

Au titre de la « Prime Régionale à l'Emploi », la Commission permanente a voté l'attribution d'une subvention de **14 400 €** à la SARL RAVAM « Atelier d'Emeline » pour l'embauche d'une personne en CDI.

La Commission a attribué à la SARL BARBER SHOP COMPANY CB une prime régionale

à l'emploi d'un montant de **57 908,00 €** pour l'embauche de 4 personnes en CDI.

### **Filière culturelle**

La Commission permanente de la Région Réunion a attribué une subvention d'un montant de :

- **39 292,50 €** à la commune du Port pour la réalisation de la signalétique et de l'aménagement des façades du Théâtre Sous les Arbres ;
- **15 000 €** au Pôle Régional des Musiques Actuelles pour l'équipement du projet de Phonothèque de l'océan Indien soutenu dans le cadre du programme opérationnel INTERREG V 2014-2020. Et **15 000 €** supplémentaires pour la conduite d'une étude et d'actions de concertations territorialisées afin d'élaborer un contrat de filière des musiques actuelles.
- **3 000 €** à l'Association Musique Artisanal Réunion – AMAR pour l'organisation de la Première édition challenge Moring et Maloya « Gramoun Lélé ».

La Commission permanente de la Région Réunion a voté l'attribution d'une subvention d'un montant globale de **12 000 €** dont :

- **7 000 €** à l'Association Not'2 Muzik pour la réalisation du DVD des 35 ans de carrière de Ras Natty baby en live au Parc Expobat à Saint Paul ;
- **5 000 €** à l'Association Not'2 Muzik pour l'acquisition de matériel de musique.

Les élus ont voté l'attribution d'une subvention d'un montant globale de **60 000 €** à la commune du Port pour le financement de son projet de réhabilitation de la médiathèque Benoite Boulard.

Une enveloppe de **5 921,00 €** a été votée en faveur de Zébulo Éditions pour la publication de l'ouvrage « Z'oiseaux rares » ; **6 415,00 €** ont été votés en faveur de Novo Libris SARL pour la publication de l'ouvrage « Nèfsèt Kat » (tome 3) ; et **6 300,92 €** ont été alloués aux Éditions Orphie pour la publication de l'ouvrage « Atlas des espaces d'appartenance de La Réunion ».

Dans le cadre du soutien à l'audiovisuel, la Commission Permanente a voté une enveloppe globale de **47 000 €** en faveur de 6 porteurs de projets :

- 3 000 € à Jacques LEDOUX pour l'écriture du documentaire intitulé « *Génération Ziskakan* » ;
- 3 000 € à Joffrey RENAMBATZ pour l'écriture du court métrage de fiction intitulé « *Archange* » ;
- 3 000 € à Béryl COUTAT pour l'écriture du court métrage de fiction intitulé « *Comètes* » ;
- 3 000 € à Vincent FONTANO pour l'écriture du court métrage de fiction intitulé « *Edwardo* » ;
- 15 000 € à la société REUNION MAGMA FILM pour le développement du long métrage de fiction intitulé « *EVE* » ;
- 20 000 € à la société STANK pour la production du court métrage de fiction intitulé « *La vie* ».

Les conseillers régionaux ont approuvé la demande de l'APLAMEDOM Réunion à la participation d'une délégation réunionnaise représentative de la filière Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales (PAPAM) locale, au 10ème CIPAM qui se tiendra à Tahiti du 19 au 23 novembre 2018. Montant alloué : **12 553,20 €**.

Une aide financière exceptionnelle de fonctionnement de **75 000€**, hors convention cadre 2015-2020, en faveur du Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM), a été

attribuée.

La Région participera au financement du projet RESOR (Promoting best practices to support energy efficiency and renewable energy in European islands and remote regions), via les fonds européen, INTERREG EUROPE 2014-2020. Le budget global est de **197270€** (Europe + Région).

La commission permanente a validé la demande de subvention du GIP CYROI pour le projet d'évaluation de la biocompatibilité de substituts pour la régénération cellulaire (nanoscaffolds), obtenus à partir de molécules issues de la biodiversité de l'océan Indien (projet BIOSCA) à hauteur de **19 497,13 €**.

### **Filière touristique**

La Commission permanente du Conseil Régional a approuvé l'engagement d'une enveloppe globale de **60 000 €** pour la réalisation d'une étude sous maîtrise d'ouvrage régionale sur l'accueil croisière à La Réunion.

La Commission permanente de la Région Réunion a approuvé l'octroi d'une subvention d'un montant maximal :

- de **68 470 €** en faveur de l'Association Iles Vanille pour la mise en œuvre de son programme d'actions complémentaires au titre de l'année 2018 ;
- de **7 500 €** à la CIREST, pour la réalisation d'une étude relative à l'élaboration d'un «Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique» sur le territoire de la Plaine des Palmistes ;
- de **50 000 €** en faveur de la « Chambre de l'économie sociale et solidaire (CRESS) pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2018 ;
- de **49 605 €** en faveur de l'Association «Junior Busin'ESS», pour la mise en œuvre de son programme d'actions scolaires 2018-2019.

### **Filière sportive**

La Commission Permanente a voté l'attribution d'une subvention d'un montant de **50 000 €** à l'Association Sport et Nature Promotion, pour l'organisation du championnat du monde de course d'aventure (8 -16 novembre 2018).

### **Aide aux entreprises culturelles et cafés Culture**

La Commission permanente de la Région Réunion a voté l'attribution d'une aide à l'investissement à hauteur de **7 769 €** à l'entreprise «Jeudi Formation» pour l'acquisition de matériels.

La Commission permanente a approuvé la signature de la convention de contrat territoire-écriture pluriannuelle et multi-partenaire sur la période 2019-2020-2021 entre l'association « Le Labo des histoires » et la Région Réunion.

La Commission permanente a voté l'attribution d'une subvention à hauteur de **35 000 €** en faveur de l'Association de Gestion des Manifestations (Kabardock) pour son projet d'investissement ; et de **20 000 €** aux Théâtres Départementaux de La Réunion pour le Festival Total Danse 2018.

La Commission permanente a approuvé la signature de la convention d'objectifs

pluriannuelle et multipartenariale sur la période 2018-2019-2020 entre le Théâtre des Alberts et la Région Réunion ; entre l'association Cirquons Flex et la Région Réunion.

## Aides aux entreprises – Fonds Européens

La Commission permanente du Conseil Régional a approuvé l'attribution de subventions à la CCIR pour le financement de son programme d'actions (FEDER et fonds propres) 2018 : **49 737,68 €** pour le « Fonds d'Aide au Conseil (FAC) » 2018 (FEDER + Région) ; **66 877,61 €** pour le Programme d'actions 2018 du CRITT (Centre Régional d'innovation et de transfert technologie) dans le cadre du dispositif « Aides à l'animation économique - DIDN » (FEDER 267 510,43 €).

**66 541,40 € (INTERREG)** ont été attribués pour la mise en œuvre et la gestion du POE INTERREG V pour la période 2014-2020 au titre des fiches actions « Assistance Technique – Ressources Humaines ». Et **260 179,05 € (FEDER)** pour le fonctionnement de la cellule Europe AGILE 2018.

### **Les hauts de l'île :**

Une enveloppe de **9 299,40 € (Région + FEADER)** a été votée en faveur de ZOPIRE Franchin pour la création d'une imprimerie numérique à Tan Rouge Saint-Gilles Les Hauts; et **71 176,92 € (Région + FEADER)** à la SCIC Vavang'Art Pour la création de 6 cases à fabrique et 1 boutique artisanale à l'Entre-Deux.

Une subvention de **150 905,31 €** du FEDER et une enveloppe de **21 557,90 €** de la Région ont été attribuées pour financer le projet de « Aménagement et équipement des sites touristiques des communes des Hauts du territoire de la CIREST ».

Dans le cadre des aides FEDER 2014-2020, plusieurs enveloppes ont été votées en faveur des entreprises réunionnaises :

### **Numérique :**

- **152 953,63 € (FEDER + Région)** en faveur de SASU HIGHROAD pour la création d'un service de lettre recommandée électronique ;

- **288 660,60 € (FEDER + Région)** en faveur de la SARL MEDIAS SERVICES OCEAN INDIEN pour des investissements matériels.

### **Industrie et artisanat :**

- **38 822,23 € (FEDER + Région)** en faveur de la SAS SICRE pour l'installation d'un nouvel équipement de torréfaction ;

- **38 022,37 € (FEDER + Région)** en faveur de la SARL Label Tranche pour l'acquisition de matériels de production et aménagement d'un nouveau local commercial ;

- **528 294,44 € (FEDER + Région)** en faveur de la SAS Doulux pour l'acquisition d'équipements de production d'articles d'hygiène domestique et sanitaire dans le cadre d'un second programme d'investissement pour le développement de l'entreprise au Port ;

- **1 500 000,00 € (FEDER + Région)** en faveur de SA SALAISONS DE BOURBON pour l'extension des capacités de production, de stockage et de production de froid ;

- **130 432,35 € (FEDER + Région)** en faveur de la SARL SENSATION pour la création d'une boulangerie pâtisserie et salon de thé à Saint-Pierre ;

- **1 500 000,00 € (FEDER + Région)** en faveur de la SARL RECYCLAGE ECOPUR REUNION pour la création d'un centre de transit, de tri et de recyclage de batteries au plomb ;

- **40 884,64 € (FEDER + Région)** en faveur de la SARL STR (L'ARTISAN GLACIER) pour la création d'un glacier et salon de thé à Saint-Denis.

### **Renforcement de l'encadrement dans l'entreprise :**

- **57 786,68 €** (FEDER + Région) en faveur de la SASU CORIS pour le recrutement d'un directeur de recherche et développement dans l'IOT et d'un responsable de projet et développement logiciel dans l'IOT ;

### **Tourisme:**

- **2 460 000,00 €** (FEDER + Région) en faveur de la SAS Rougette pour la Création de l'hôtel « le 1787 », classé 4\* d'une capacité de 41 chambres à Sainte-Marie (Moka) ;

- **162 707,13 €** (FEDER + Région) en faveur de la SAS INSTANTS ABSOLUS pour l'acquisition d'un catamaran dans le cadre de la création d'une activité de balades touristiques en mer ;

- **2 329 327,53 €** (FEDER) en faveur de la CCIR pour le Port de Saint-Gilles : « la reconquête du label Pavillon Bleu » - Tranche 1 2018 – Aménagements touristiques : création d'espaces d'accueil et de déambulation qualitatifs, agréables, embellis – Phases Études et Travaux ;

- **572 901,83 €** (FEDER + Région) en faveur de la CINOR pour l'aménagement de l'aire de jeux et des abords du restaurant du Bocage – Phases Travaux ;

- **2 527 234,55 €** (FEDER) en faveur de la commune de Saint-André pour la création d'un Parc ludique au Parc du Colosse – Phases Travaux ;

- **4 355 196,60 €** (FEDER + Région) en faveur de la commune de Saint-André pour la création d'un bassin de baignade au parc du Colosse - phase travaux ;

- **5 689 067,87 €** (5 354 442,23 + Région) en faveur du Département de La Réunion pour la « Reconstruction du gîte du Volcan ».

### **Import/Export**

- Une enveloppe globale de **6 905 840,15 €** (FEDER) en faveur de la SAS « RHUMS & PUNCHS ISAUTIER, la SAS « SOCIETE DES EAUX DE BASSE VALLEE », la SARL « J.CHATEL », la SAS « CARTONNERIE DE LA REUNION », la SAS « IMPRIMERIE CHANE-PANE », la SAS « FIBRES INDUSTRIES BOIS », la SARL « SAMT OI » pour la compensation des coûts d'import/export ;

- **1 151 400,00 €** (FEDER + Région) en faveur de la SAS distillerie de Savannah pour la compensation des coûts liés aux transports ;

- **5 535 489,58 €** (FEDER) en faveur de la SARL « ARMA SUD REUNION », la SAS « BOURBON PLASTIQUES EMBALLAGES », la SAS « CILAM L&J », la SAS « EECA », la SAS « MAUVILAC », la SAS « ROYAL BOURBON INDUSTRIES », la SA « SERMETAL REUNION », la SAS « SORETOLE » pour la compensation des coûts liés aux transports ;

- **794 133,84 €** (FEDER) en faveur de GTOI pour la compensation des coûts liés aux transports ;

- **4 482,00 €** (FEDER + Région) en faveur de Digital Réunion ;

- **5 750,00 €** (FEDER + Région) en faveur de NEXA pour la participation au salon POLLUTEC;

- **2 623,80 €** (FEDER + Région) en faveur du Club Export pour une mission collective à l'international en Afrique du Sud – Forum Business.

La demande de subvention du Grand Port Maritime de La Réunion a été attribuée comme suit :

- pour la « gestion du trait de côte – Dragage de la plage sud et création d'un piège à sédiments » a été approuvée : **1 320 000,00 €** (FEDER).

- pour le transfert du poste de déchargement des hydrocarbures du poste 10 au quai 21 : **216 141,00€** (FEDER)

- pour le traitement des eaux des aires de carénage du Slipway et du Roulev au Port-Ouest » : **522 000,00€** (FEDER)

- pour la reconstruction du poste 1 – Études et travaux : **2 518 127,50€** (FEDER).

### **Recherche et développement :**

Une subvention de **330 480,00 € FEDER et 58 320,00 € Région** a été votée pour renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation (TN) dans le cadre de la priorité d'investissement 1a- améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et assurer la promotion des centres de compétences, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen.

La Commission permanente a approuvé la demande de financement du CIRAD qui vise à « Augmenter l'activité de Recherche, Développement et Innovation commune sur des thématiques partagées au sein de la zone océan Indien » : **1 726 438,08 € FEDER + 250 660,86 € Région**.

La Région a approuvé la demande de l'Université de La Réunion concernant le projet « PHAR : Valorisation PHARmacologique de la biomasse terrestre et marine de la zone Sud-Ouest de l'Océan Indien par voies chimique et biotechnologique (phase 1) » à hauteur de **516 613,26 € FEDER et 64 576,66 € Région**.

Les élus ont approuvé la demande du pôle d'innovation QUALITROPIC relative au projet « programme d'actions 2018 », qui vise à soutenir les programmes d'actions des pôles d'innovations afin de renforcer la détection, la promotion et le développement de projets innovants sur le territoire : **191 186,01 € FEDER et 47 796,50 € REGION**.

Dans l'objectif de soutenir les programmes d'actions des pôles d'innovations, la demande du pôle d'innovation TECHNOPOLE a été approuvée à hauteur de **181 022,88 € FEDER et 22 627,86 € REGION**. Concernant le projet « programme d'actions 2017 » une enveloppe de **131 495,31 € FEDER et 16 436,91 € REGION** a été approuvée. **24 774,45 € FEDER et 6 193,61 € REGION** ont été affectés pour le « Programme d'actions 2017 : Participation à la mise en œuvre de la feuille de route du Comité Régional de l'Innovation et actions partenariales INNOVONS LA RÉUNION ». Et **120 823,05 € FEDER et 30 205,76 € REGION** pour le « Programme d'actions 2018 : Participation à la mise en œuvre de la feuille de route du Comité Régional de l'Innovation et actions partenariales « INNOVONS LA RÉUNION ».

Dans le cadre du Programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020, la commission permanente a attribué une enveloppe de **517 344,20 € FEDER et 64 668,02 € REGION** au pôle d'innovation GIP CYROI pour le projet « Plateau Technique Innovation 2018 ».

Dans le cadre du FEDER, les élus de la commission permanente ont acté **46 325,66 € FEDER et 11 581,42 € REGION** pour le projet du pôle d'innovation QUALITROPIC relative au « programme d'actions 2018 sur mandat du CRI ».

Le projet de l'association Sciences Réunion relatif à la « Promotion et diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) – Programme d'actions 2018 » a été validé à hauteur de **288 786,90 € FEDER et 72 196,72 € REGION**.

Dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, les conseillers régionaux ont validé la subvention en faveur de l'Université de La Réunion pour le projet « Stockage et conversion d'énergie : système pile à combustible et hybridation (SPACE) » à hauteur de **62 352,37 € FEDER et 15 588,09 € REGION**.

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **260 779,15 € (FEDER) et de 55 881,25 € (Région)**, en faveur de la Société responsabilité limitée (Sarl) GT SOLAR001 portant sur l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation pour le centre commercial Leclerc Zac des Grègues à Saint-Joseph.

Les conseillers régionaux ont attribué une subvention au centre commercial « Géant La Châtoire » au Tampon, qui a pour projet l'installation de centrale photovoltaïque en autoconsommation à hauteur de **81 521,55 € au titre du FEDER et 17 468,90€ Région**.

La commission permanente a approuvé la demande de subvention du Conservatoire Botanique National – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Mascarin (CBN-CPIEMascarin) portant sur la réalisation du projet « Caractérisation 2018 2019 des Habitats Mésothermes de la Réunion ». **138 960,63 € (FEDER) et 15 854,56 € (Région)**.

La collectivité a validé une enveloppe de **7 585,85 €** en faveur à l'IRD Réunion pour la réalisation de missions préalables à un projet Interreg d'éducation environnementale et de sensibilisation des enfants aux récifs coralliens de l'océan Indien.

Les conseillers régionaux ont voté le projet de partenariat avec l'Inde sur le développement durable dans la troisième révolution industrielle, porté par le lycée Lislet Geoffroy. Subvention régionale : **8 651 €**.

La Commission permanente a accordé une subvention de **255 295,94 € FEDER et 31 911,99 € REGION** à l'Université de La Réunion pour le projet « Micro Réseau Mafate », qui vise à soutenir des programmes de Recherche et Développement, permettant de développer ou d'améliorer des solutions techniques et technologiques pour valoriser les ressources énergétiques locales. Et **135 296,00 € FEDER - 16 912,00 € REGION** ont été accordés à Sidélec Réunion pour le projet « Micro Réseau Mafate », permettant de développer ou d'améliorer des solutions techniques et technologiques pour valoriser les ressources énergétiques locales ou les solutions de Maîtrise de la Demande en Énergie adaptées au climat tropical.

